

# le lyaud

*notre village*

N° 54 • Janvier 2017

Bulletin Communal d'Information



Je vous adresse à toutes et à tous mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants du Lyaud et j'espère qu'ils trouveront dans notre village la qualité de vie qu'ils attendent.

Je souhaite que 2017 soit une année de paix, de tolérance et de fraternité.

Cette période est le moment où nous dressons le bilan de l'année écoulée et exposons les projets à venir.

En 2016, nous avons achevé un chantier d'envergure route de la Glière et route d'Orcier avec la mise en séparatif des réseaux humides (eaux pluviales et eaux usées), la réfection du réseau d'eau potable, de la voirie ainsi que l'enfouissement des réseaux secs et la rénovation de l'éclairage public. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec les Collines du Léman pour l'assainissement. Je remercie les techniciens de la Communauté de Communes qui ont accompagné ce chantier. Nous allons terminer l'aménagement du trottoir de ce secteur en réalisant une passerelle le long du pont de la Ravine, afin de sécuriser l'accès au stade pour les piétons.

Je remercie le Bureau GILLET TOPO pour la maîtrise d'œuvre, les Entreprises EMC, BEL et MORAND, SOCCO, EUROVIA et SIPE qui ont réalisé ces travaux.

Durant cette année, nous avons poursuivi les études relatives à la révision du P.L.U. ; de nombreuses réunions de travail ont été réalisées tout au long de l'année. Une troisième réunion publique sera organisée dans quelques semaines. Je remercie les membres de la commission chargée des études pour leur investissement et leur disponibilité. Un grand merci également à Monsieur GIRARD, Urbaniste, pour ses conseils et son dévouement.

Afin de faciliter et d'améliorer la communication, la commune s'est équipée d'un panneau d'affichage numérique. Il est installé à proximité du rond-point du groupe scolaire.

L'année 2016 a été marquée par deux excellentes nouvelles :

- **La première concerne le projet d'une résidence autonomie pour personnes âgées.** En mai dernier, le Conseil Départemental lançait un appel à candidature pour une résidence pour personnes âgées valides. Nous avons proposé un dossier qui a été retenu. La gestion de cette structure sera effectuée par l'Association ODELIA, afin d'assurer le lien avec la maison de retraite "Le Verger des Coudry" à Cervens. Je tiens à remercier Monsieur MONTEIL, Président du Conseil Départemental pour avoir choisi notre commune. Je remercie également Monsieur BARDET, Conseiller Départemental pour son aide précieuse. Le terrain de 8 800 m<sup>2</sup> situé à côté du groupe scolaire sera divisé en trois parties :

- 2 500 m<sup>2</sup> seront réservés pour un parking de 54 places, ce qui permettra, si nécessaire, un éventuel agrandissement du Groupe Scolaire dans les années à venir ;

- 3 150 m<sup>2</sup> seront destinés à la construction de la résidence autonomie ;

- Les 3 150 m<sup>2</sup> restants recevront 21 logements répartis en 3 petits bâtiments, dont 25 % à caractère social, destinés à de jeunes foyers.

- **La deuxième bonne nouvelle est que nous avons réussi à rassembler une équipe de professionnels de la santé** qui s'installera dans les locaux situés au-dessus de la micro-crèche.

Nous aurons le plaisir d'y accueillir un médecin, une kinésithérapeute, une orthophoniste et des infirmiers. Les travaux d'aménagement ont débuté début janvier pour une installation prévue au cours du second trimestre 2017.

Nous sommes ravis de recevoir un médecin dans notre commune.

Au niveau de l'intercommunalité : permettez-moi de remercier toutes les personnes qui, à mes côtés, ont œuvré pour la bonne marche de la Communauté de Communes des Collines du Léman : mes collègues Maires, les membres du Conseil Communautaire et les membres des commissions. Un merci tout particulier à l'ensemble du personnel pour son sérieux.

Thonon Agglomération est entrée en service le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Née du regroupement des Communautés de communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman, avec extension à la Ville de Thonon-les-Bains. Associant 25 communes, celle-ci est forte de plus de 85 000 habitants et compte dorénavant parmi les trois premières intercommunalités de Haute-Savoie.

La création de Thonon Agglomération permet au Chablais de franchir une étape importante de son histoire intercommunale. En associant la ville de Thonon aux communautés de communes des Collines du Léman et du Bas-Chablais, le Préfet de la Haute-Savoie a reconnu la qualité du travail de fond mené avec sérieux depuis plus d'un an par les élus des 3 collectivités.

Les prestations assurées par les trois entités seront harmonisées et préservées : il s'agit de mutualiser, de rationaliser et d'optimiser les moyens qui seront mis en commun, tout en assurant une neutralité fiscale pour les habitants de ce nouveau périmètre.

Ce nouvel établissement de coopération intercommunale permettra de mieux répondre au besoin de développement de notre bassin de vie, avec la volonté d'anticiper et d'accompagner de façon durable l'aménagement du territoire transfrontalier. Cette intercommunalité de taille importante permettra à notre agglomération de travailler plus efficacement avec nos partenaires français (Etat, Région, Département, ARC syndicat Mixte) et suisses (Canton de Genève notamment). Il s'agit en outre de préserver notre cadre de vie, avec une gestion publique locale optimisée.

Les compétences concernent, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets.

Jean Neury a été élu Président de Thonon Agglomération, vendredi 13 janvier, à l'occasion de la séance d'installation du conseil communautaire. Les 67 représentants des 25 communes membres de cette nouvelle communauté d'agglomération ont également élu 14 vice-présidents.

L'ensemble de ces décisions, de ces actions, communales et intercommunales, ne sont possibles que grâce à la collaboration, au travail et à la disponibilité de personnes dévouées et engagées que sont les élus de nos communes.

Je remercie en particulier les adjoints et toute l'équipe municipale pour leur soutien, leur dévouement et leur

engagement. L'esprit d'équipe de la municipalité est un atout puissant qui nous permet de travailler ensemble avec plaisir, de faire aboutir nos projets avec efficacité et d'embellir notre commune.

Un grand merci à toutes les commissions qui oeuvrent tout au long de l'année avec sérieux et enthousiasme.

Je tiens à remercier Christine, Elodie et Caroline, Secrétaires de mairie, pour leur sérieux, et leur bon contact avec la population.

Merci à Mireille, Secrétaire du SIVOM qui joue un rôle essentiel pour la bonne coordination du groupe scolaire.

Merci également à toutes les personnes qui travaillent au groupe scolaire ; elles en assurent le bon fonctionnement.

Je remercie les enseignants et les animateurs qui encadrent et accompagnent nos enfants.

Merci aux employés intercommunaux chargés de l'entretien de nos villages ; ils fournissent un travail de qualité grâce à leur polyvalence.

J'ai une pensée toute particulière pour Fabrice Bidal, Adjoint Technique, qui a été victime d'un grave accident en mars 2016 et qui est toujours en rééducation. Je lui souhaite un prompt rétablissement et j'espère vivement qu'il pourra réintégrer l'équipe du SIVOM Armoyle Lyaud dans les tous prochains mois.

Je souhaite également souligner toutes les activités réalisées par le tissu associatif, la formidable mobilisation de nos bénévoles et de leur président.

Les associations sont un élément vital de la vie locale. Elles répondent à nos besoins de rencontres, de communication, de partage et d'écoute.

Je remercie chaque bénévole qui s'implique dans la vie associative avec passion et dévouement.

Chacun dans son domaine, œuvre pour apporter aux autres ces petits suppléments qui font l'âme d'une Commune et mérite à ce titre notre reconnaissance.

*Je vous renouvelle mes meilleurs vœux !*

Joseph DÉAGE

## SÉANCE DU 4 JUILLET 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

**ONF - COUPES DE BOIS 2017**

Le conseil municipal approuve la proposition des coupes pour l'année 2017 présentée par l'Office National des Forêts.

**EXTENSION CARRIÈRE EXPLOITÉE PAR THONON-AGREGATS**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension de la carrière exploitée par THONON AGREGATS située aux lieudits "Crêt Sainte-Marie", "Dessous Feuillasse" et "La Combe des Prés", à condition que la remise en l'état soit conforme à la réglementation en vigueur et que les engagements soient respectés.

**P.L.U.**

Les membres du conseil municipal ont fait part de leurs observations relatives à la réglementation du futur PLU. Une réunion sera organisée prochainement avec M. GIRARD et Mme BEC, urbaniste de la CCCL afin de revoir en détail les articles de la réglementation.

**CHANTIERS EN COURS**

Monsieur le Maire fait le point sur l'état d'avancement des chantiers en cours : le revêtement du rond-point au Champ Dunand a été effectué. Le goudronnage "route de la Glière" et "route d'Orcier" sera réalisé du 7 au 8 juillet. Les trottoirs seront goudronnés le 12 juillet.

**CHANTIERS A VENIR**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de goudronner le pont des Verdets suite à sa rénovation. L'entrée de l'impasse du Crêt à Favre sera goudronnée.

## SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

**P.L.U.**

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de commission qui portait principalement sur le plan des réseaux.

**TRAVAUX ROUTE DE LA GLIÈRE - ROUTE D'ORCIER**

Monsieur le Maire rappelle que le montant du marché attribué au groupement EMC-BEL & MORAND-SOCCO, concernant les travaux sur réseaux d'eaux pluviales et eau potable route de la Glière et route d'Orcier était de 934 913.69 euros H.T.

Suite à la détérioration de la couche de surface sur la demi-chaussée restante durant les travaux, il a été nécessaire de refaire l'enrobé sur la route d'Orcier (RD35). Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 26 790.30 euros H.T. Un avenant au marché sera signé, soit une plus-value de 2.86 %. Cette somme sera prise en charge par la Commission Voirie du Conseil Départemental.

**AMÉNAGEMENT POINT D'APPORT VOLONTAIRE : CONVENTION AVEC LA CCCL**

Monsieur le Maire expose la nécessité de réaménager le point d'apport volontaire situé rue du Sanjhon, et rappelle que la Communauté de Communes Les Collines du Léman est compétente en matière de collecte et traitement des déchets. Une convention sera signée avec la Communauté de Com-

munes Les Collines du Léman afin de définir les modalités d'implantation des conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers recyclables et des ordures ménagères.

**AMÉNAGEMENT D'UN CABINET MÉDICAL**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'aménager les locaux situés au-dessus de la micro-crèche pour permettre l'installation de professionnels de la santé. A ce jour, plusieurs personnes sont intéressées pour s'installer dans ces futurs locaux : un médecin, un groupement d'infirmiers, une kinésithérapeute et une orthophoniste. Ces demandes étant relativement urgentes, il est proposé de démarrer les travaux le plus rapidement possible afin de pouvoir accueillir ces professionnels début 2017. Le Conseil municipal valide cette proposition. Des subventions seront demandées auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture. Un accord pour démarrer les travaux avant la décision d'attribution de subvention sera également sollicité.

**ÉLECTIONS PRIMAIRES**

Dans le cadre de l'organisation des élections primaires, le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite d'une salle de réunion communale par organisation politique et par tour de scrutin.

Le seul matériel municipal qui pourra être fourni aux organisateurs de ces primaires, est composé de tables, de chaises et d'urnes. Aucun personnel municipal ne pourra être mis à disposition des partis organisateurs.

**RÉFORME DU RÉGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Monsieur le Maire informe que le régime indemnitaire actuel est réformé et remplacé par le RIFSEEP (Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel).

## SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

**AMÉNAGEMENT MAISON MAISON MÉDICALE**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement des locaux situés au-dessus de la micro-crèche (ancien presbytère) qui seront loués à des professionnels de la santé : médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, infirmiers. Il présente les plans d'aménagement des deux niveaux. Le coût des travaux est estimé à 180 000 euros H.T.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de contracter un prêt au Crédit Agricole d'une durée de 15 ans, au taux de 0.95 %.

**BUDGETS : DÉCISION MODIFICATIVE**

Le conseil municipal décide de répartir le montant de l'emprunt de 180 000 euros sur le budget des Arcades (150 000 euros) et sur le budget principal (30 000 euros). Ces recettes font l'objet de décisions modificatives sur les budgets concernés.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle que Mme Caroline JACQUIER vient d'effectuer un stage d'un mois au secrétariat de la mairie. Mme JACQUIER ayant donné satisfaction, un contrat de 15 heures hebdomadaires lui est proposé pour le mois d'octobre, suivi

d'un contrat de 35 heures de novembre 2016 à mars 2017, afin de remplacer temporairement Mme Elodie VIDAL, qui sera en congé maternité.

## SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Le Conseil Municipal décide de fixer à 67 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération répartis comme suit :

Nom de la commune	Population municipale INSEE 01.01.16	Répartition de droit commun (au titre des II à V du L. 5211-6-1)	ACCORD LOCAL Nombre de sièges
Thonon-les-Bains	34 610	22	23
Sciez	5 505	3	4
Douvaine	5 302	3	4
Bons-en-Chablais	5 235	3	4
Allinges	4 226	2	3
Veigy	3 483	2	3
Messery	2 153	1	2
Chens-sur-Léman	2 122	1	2
Anthy	2 072	1	2
Margencel	2 049	1	2
Perrignier	1 647	1	2
Massongy	1 598	1	2
Le Lyaud	1 593	1	2
Ballaison	1 460	1	1
Loisin	1 458	1	1
Armoy	1 275	1	1
Cervens	1 132	1	1
Excenevex	1 113	1	1
Brenthonne	940	1	1
Yvoire	901	1	1
Orcier	867	1	1
Fessy	830	1	1
Draillant	747	1	1
Lully	684	1	1
Nernier	476	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>83 478</b>	<b>54</b>	<b>67</b>

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER : FIN DE PORTAGE**

Compte-tenu du terme du portage relatif à l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 808, le Conseil Municipal accepte l'acquisition de ce bien et accepte l'établissement de l'acte d'acquisition. Le solde de l'investissement à rembourser à l'Établissement Public Foncier est de 4 510,46 €.

**SIDISST**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2016 prononce la fin d'exercice des compétences du SIDISST à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il conviendra de délibérer dès que les conditions de liquidations seront connues.

**S.M.D.E.A.**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la dissolution du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement et accepte

de reprendre la fraction de la dette qui lui incombe, selon la répartition par organismes bancaires proposée.

**ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'admission en non-valeur sur le budget de l'eau pour un montant de 237,76 €.

**SYANE**

Le Conseil Municipal prend acte et approuve le décompte définitif des travaux réalisés route des Cruets, dont la dépense totale est arrêtée à la somme de 142 129,15 €, dont 141 596,86 € seront remboursés sous forme de 20 annuités, et 532,29 € sur fonds propres.

**CARRIÈRES CHABLAISIENNES**

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière, le conseil municipal accepte le contrat de foretage proposé par les Carrières Chablaisiennes afin d'autoriser l'exploitation des chemins ruraux situés dans l'emprise de la demande d'autorisation.

## SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

**SYANE : CONVENTION DE DROIT D'USAGE PARCELLE B110**

Le conseil municipal valide la proposition de convention à passer avec le SYANE concernant l'implantation d'un local technique pour câbles de fibres optiques sur la parcelle B110, propriété communale située sur le parking Chemin des Gaydons.

**LOCATION SALLE COMMUNALE**

Monsieur le Maire rappelle qu'une salle communale est mise à disposition pour permettre à l'Association "L'école des parents" de dispenser ses cours. Le prix de location est fixé à 60 € par jour d'utilisation de la salle.

**TRAVAUX CHEMIN DES DERRYS : PLAN DE FINANCEMENT SYANE**

Le décompte définitif relatif aux travaux d'éclairage public réalisés par le SYANE Chemin des Derrys est arrêté à la somme de 13 592,00 €, dont 7 965,00 € à la charge de la commune. Le montant des frais généraux à verser au SYANE est de 408 €.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Le conseil municipal élit, à l'unanimité, Messieurs Joseph DÉAGE et Jean-Yves MEYNET en tant que représentants de la commune du Lyaud au sein de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération "Thonon Agglomération".

**BUDGET EAU : DÉCISION MODIFICATIVE**

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :  
Chapitre 70 : + 12 000 € (Recette d'exploitation)  
Chapitre 011 : + 12 000 € (Dépense d'exploitation)

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT MAISON MÉDICALE**

Les travaux d'aménagement dans les étages au-dessus de la micro-crèche débuteront le 6 janvier 2017. Les marchés sont en cours de signature.

Des subventions ont été sollicitées au titre de la DETR (Etat) et du FDDT (Conseil Départemental).

Monsieur le Maire informe que l'ARS soutient ce projet, et préconise la création d'une association entre les professionnels afin qu'ils puissent prétendre à des aides financières pour leur installation.

## Fête de l'été

Si la fête de l'été connaît toujours un franc succès populaire, elle le doit principalement à la mise en place de son organisation. Emmenée par Louis BEL, président du club, l'équipe de bénévoles a été encore une fois efficace.

Merci à ceux qui ont œuvré pour le montage et le démontage des chapiteaux, sans oublier les personnes qui, dans l'ombre, ont donné de leur temps pour la réussite de ce week end.



On affichait "complet" au repas du soir.



Service cuisine si efficace avec son contingent de footballeurs vétérans

## Troc'plantes

Depuis 2008, le troc plantes connaît un succès grandissant et permet aux jardiniers passionnés d'échanger graines et plants sans dépenser un centime ! Cet événement, organisé conjointement par Mme Christelle MELON et les Collines du Léman, contribue au respect de l'environnement. La météo était agréable en ce dimanche 9 octobre et a permis aux amoureux du jardinage de faire partager leurs connaissances dans une ambiance chaleureuse.



## Course pédestre des Hermones

Malgré le temps maussade et humide, la 33<sup>e</sup> édition a permis à 114 jeunes le samedi et à 222 coureurs le dimanche d'en découdre sur les sentiers du Lyaud, encadrés par les membres de la commission "sports et loisirs".

Cette édition 2016 marque un passage obligé pour la gestion des inscriptions et des arrivées, vers un modèle informatisé. Un grand merci à Didier BONNET pour l'instauration de cette nouvelle technologie qui a été très appréciée par les membres de la commission. Ceci s'est traduit par un sans faute au niveau des résultats et un temps précieux gagné pour la remise des prix.

Au niveau des résultats :

Alain GILLET, de retour après trois ans d'absence, a mené un rythme soutenu sans cependant battre le record de l'épreuve, toujours détenu par Ludovic GAILLARD. Suisaient Tiago TEXEIRA à 32", Benoît Charles MANGEON à 39", Thierry BENOÎT à 1'29" et Vincent DÉAGE à 3'37".

A noter la belle performance de Christian GEX en V2 qui se place 10<sup>e</sup> à 4'53" et la 16<sup>e</sup> place de Hugo ARRACHART en espoir à 6'25".

Chez les féminines :

Nathalie PEILLEX 1<sup>ère</sup> femme classée V1 arrive 35<sup>e</sup> au scratch à 10 min 38" du 1<sup>er</sup> et la première sénior F. BOU-CANSAUD Anaïs se situe à la 51<sup>e</sup> place.

Tous les organisateurs remercient les bénévoles et les donateurs.

A l'année prochaine !



### REMISE DES PRIX



## Exposition artisanale

Le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud a présenté la 22<sup>e</sup> édition de l'Exposition Artisanale d'Automne, dimanche 6 novembre 2016, à la salle polyvalente d'Armoy.

21 exposants ont pu faire découvrir leur savoir-faire et leurs œuvres dans plusieurs domaines, comme la céramique, la confection de bijoux, la peinture, le bois flotté. Des démonstrations d'art floral ont été proposées tout au long de la journée. Les bénéfices de la vente des compositions florales seront intégralement reversés à l'Association Alzheimer.

Le Foyer Rural remercie tous les exposants pour leur engagement ainsi que le public venu nombreux pour admirer leur talent !



## Cérémonie du 11 novembre

Sous leurs parapluies, les habitants du Lyaud se sont réunis le 11 novembre 2016 pour commémorer le 98<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France. Monsieur le maire a rappelé que l'année 2017 marquerait le centenaire de la terrible bataille du Chemin des Dames et de l'entrée en guerre des Etats-Unis, mais également le début de la construction à Paris d'un monument à la mémoire des soldats français morts en opérations extérieures. Monsieur le maire a conclu son discours sur la nécessité de préserver la paix et la liberté.



## Repas des Aînés

Le dimanche 4 décembre a eu lieu le repas des aînés. Une centaine de participants était conviée. L'ambiance était chaleureuse et très conviviale. L'équipe du D'Joss bar fut une nouvelle fois à la hauteur pour ce repas de Noël.

Monsieur le Maire a remercié l'équipe de la commission des aînés pour la qualité de l'organisation de cette journée.



## Fête de la lumière

Vendredi 9 décembre, les lampions ont pu s'évader vers le ciel en traversant la couche de brouillard et les torches ont illuminé la balade dans le village au milieu des enfants et des parents. Chants de Noël interprétés par les enfants, des tout petits jusqu'aux plus

grands, Père Noël, papillotes, vin chaud et chocolat chaud, tout y était pour que la soirée soit chaleureuse. Afin de récolter des fonds pour le projet de classe de mer, les institutrices et leurs élèves de CM1 CM2 vendaient des objets réalisés par les élèves.



## Salon des créateurs

Le week-end des 10 et 11 décembre a eu lieu le salon des créateurs.

Exposants variés, artistes, musiciens, cors des Alpes, orgues de Barbarie, Jazz, ont animé deux journées riches d'échanges.

Elodie BALANDRAS, illustratrice, était présente pour notre plus grand plaisir.



C'est avec un grand plaisir que 23 exposants se sont retrouvés pour présenter leurs œuvres artisanales "made in local" !

La première exposition, organisée par la toute nouvelle association Chabl'Arts au Lyaud a regroupé des créateurs amateurs de la région du Chablais.



Un accueil chaleureux et convivial leur a été fait. Les visiteurs, nombreux, ont pu apprécier de très belles réalisations.

Un grand merci à tous pour nous avoir permis de passer un si beau week-end !

Rendez-vous pour les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017...

Le théâtre sera une nouvelle fois mis à l'honneur à la salle polyvalente d'Armoys les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 février 2017. Ces deux week-ends permettront au public de partager en toute convivialité des moments magiques de rencontres et de découvertes où le rire succède aux larmes, où l'étonnement cède la place à l'émotion. Un petit hommage à Georges Brassens nous permettra même de pousser la chansonnette.... Ces six jours seront l'occasion de rencontrer les comédiens, permettant au

public d'entrer dans le monde des coulisses, de mieux connaître les personnes qui se cachent derrière chaque personnage, de leur dire merci : merci de nous offrir des spectacles de qualité, merci de faire de ce festival une fête pour les spectateurs !

Retrouvez tout le programme dans nos commerces, bibliothèques, sur notre site [www.festival-theatre-armoy.fr](http://www.festival-theatre-armoy.fr) et sur Facebook Festival de Théâtre d'Armoys.



## AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'association locale "Les Moulins" a été créée en 1989 ; Elle couvre huit communes : Perrignier, Orcier, Draillant, Cervens, Armoys, Le Lyaud, Allinges et Margencel. Cette association est animée et gérée par un conseil d'administration de 16 personnes (12 bénévoles et 4 salariées) présidé par M. MERCIER et emploie 28 aides à domicile ainsi que 2 secrétaires administratives. Cette association de service à domicile proche de chez vous propose une large gamme de services pour :

- **Les personnes âgées et les personnes handicapées :** maintien à domicile, aide à l'alimentation, garde à domicile de jour, accompagnement/transport, téléassistance Filien.
- **Les familles :** garde d'enfants à domicile, aide aux familles en difficulté passagère.
- **Tous les publics :** ménage, repassage.

Partenariat avec le SSIAD "Des Dranses" qui couvre les besoins en aides-soignantes sur le secteur.

Secrétariat : 30, rue du Crêt Baron - 74200 Allinges.

Ouvert tous les jours (sauf le samedi)

Le lundi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15

Le mercredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le jeudi 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15

Le vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

et sur rendez-vous en appelant au 04 50 26 49 13



**Le Conseil d'Administration ainsi que toute l'équipe de nos salariées vous présentent leurs meilleurs vœux à toutes et à tous pour la nouvelle année.**

## Bibliothèque d'Armoys

La bibliothèque propose, mercredi 15 février 2017 à 18 h, "L'Ogrelet" de Suzanne LEBEAU, lecture théâtrale et musicale avec Françoise SAGE, Philippe GARIN et Jean-Claude REYNAUD. Spectacle gratuit tout public à partir de 8 ans. Durée : 50 mn.

L'équipe de la bibliothèque propose un portage de livres, revues et CD à domicile pour les personnes d'Armoys et du Lyaud qui ne peuvent pas se déplacer.

Si vous êtes intéressés, laissez-nous un message au : 04 50 70 57 68 ou un mail à l'adresse suivante : [bibliothequearmoy@wanadoo.fr](mailto:bibliothequearmoy@wanadoo.fr)

Si vous avez une passion que vous souhaitez partager bénévolement avec d'autres, contactez l'équipe de la bibliothèque 04 50 70 57 67 ou [bibliothequearmoy@wanadoo.fr](mailto:bibliothequearmoy@wanadoo.fr)



Goudronnage du chemin piétonnier Voigères



Enfouissement de la ligne 20 kv  
Pont route d'Orcier



Installation des égouts Route des Derrys



Pour la sécurité des joueurs, la haie du stade a été coupée



Aménagement du parking Voua Bénit



## COMPTES RENDUS DU SIVOM

### SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2016

#### CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA CCCL ET LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD : AMÉNAGEMENT D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE À ARMOY

Le Comité Syndical accepte l'implantation de conteneurs destinés à la collecte de déchets ménagers recyclables sur le Point d'Apport Volontaire située sur la parcelle AD 194, commune d'Armoiy, pour une durée de 10 ans.

#### CONVENTION DE DÉNEIGEMENT ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET UNE ENTREPRISE PRIVÉE DE DÉNEIGEMENT

Le Comité Syndical décide de signer une convention avec un prestataire de service extérieur pour faire effectuer le déneigement et le salage des voies communales d'Armoiy et Le Lyaud durant la saison hivernale 2016/2017.

#### SUBVENTION POUR UNE AIDE AUX CLASSES DE DÉCOUVERTES HORS DÉPARTEMENT 73/74 CLASSES DE CM1 ET CM2

Le Comité Syndical accepte de participer au financement, à hauteur de 1470,00 € du projet des classes de découvertes, à PIRIAC pour les classes CM1 et CM2.

#### RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS SUJÉTIONS EXPERTISE ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le Comité Syndical instaure une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel pour les cadres d'emplois d'adjoints administratifs, d'AT-SEM et d'animateurs.

## Conseil Insertion Professionnelle

### PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?  
 Vous avez besoin d'une qualification ?  
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?  
 Vous ne savez pas comment faire ?  
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous  
 au secrétariat de la Mairie  
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND  
 Conseillère en Insertion Professionnelle



Les maternelles



Les grands

## Jean NEURY, élu président de Thonon Agglomération

Jean NEURY a été élu Président de Thonon Agglomération, vendredi 13 janvier, à l'occasion de la séance d'installation du conseil communautaire. Les 67 représentants des 25 communes membres de cette nouvelle communauté d'agglomération ont également élu 14 vice-présidents.

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : **Jean DENAIS**, maire de Thonon-les-Bains
- 2<sup>e</sup> Vice-Président : **Joseph DÉAGE**, maire de Le Lyaud
- 3<sup>e</sup> Vice-Président : **Jean-Pierre RAMBICUR**, maire de Margencel
- 4<sup>e</sup> Vice-Président : **Charles RIERA**, adjoint au maire de Thonon-les-Bains
- 5<sup>e</sup> Vice-Président : **François DEVILLE**, maire d'Allinges
- 6<sup>e</sup> Vice-Président : **Patrice BEREZIAT**, maire de Bons-en-Chablais
- 7<sup>e</sup> Vice-Président : **Muriell DOMINGUEZ**, adjointe au maire de Thonon-les-Bains
- 8<sup>e</sup> Vice-Président : **Gil THOMAS**, maire de Cervens
- 9<sup>e</sup> Vice-Président : **Pierre FILLON**, maire d'Excenevex
- 10<sup>e</sup> Vice-Président : **Alain COONE**, adjoint au maire de Thonon-les-Bains
- 11<sup>e</sup> Vice-Président : **Jean-François BAUD**, maire de Douvaine
- 12<sup>e</sup> Vice-Président : **Gilles CAIROLI**, adjoint au maire de Thonon-les-Bains
- 13<sup>e</sup> Vice-Président : **Marie-Pierre BERTHIER**, maire de Nernier
- 14<sup>e</sup> Vice-Président : **Christophe ARMINJON**, conseiller municipal de Thonon-les-Bains

Thonon Agglomération est entrée en service le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Née du regroupement des Communautés de communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman, avec extension à la Ville de Thonon-les-Bains. Associant 25 communes, celle-ci est forte de plus de 85 000 habitants et compte dorénavant parmi les trois premières intercommunalités de Haute-Savoie.

### Mutualiser, rationaliser, optimiser

La création de Thonon Agglomération permet au Chablais de franchir une étape importante de son histoire intercommunale. En associant la ville de Thonon aux communautés de communes des Collines du Léman et du Bas-Chablais, le Préfet de la Haute-Savoie a reconnu la qualité du travail de fond mené avec sérieux depuis plus d'un an par les élus des trois collectivités.

Les prestations assurées par les trois entités seront harmonisées et préservées : il s'agit de mutualiser, de rationaliser et d'optimiser les moyens qui seront mis en commun, tout en assurant une neutralité fiscale pour les habitants de ce nouveau périmètre.

### Anticiper l'avenir plutôt que de le subir

Ce nouvel établissement de coopération intercommunale permettra de mieux répondre au besoin de développement de notre bassin de vie, avec la volonté d'anticiper et d'accompagner de façon durable l'aménagement du territoire transfrontalier. Cette intercommunalité de taille importante permettra à notre agglomération de travailler plus efficacement avec nos partenaires français (Etat, Région, Département, ARC syndicat Mixte) et suisses (Canton de Genève notamment). Il s'agit en outre de préserver notre cadre de vie, avec une gestion publique locale optimisée.

Les compétences obligatoires concernent, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, l'assainissement et la collecte et le traitement des déchets.

- 1 nom : Thonon Agglomération
- 1 chiffre : 85 000 habitants
- 1 siège : Château de Bellegarde à Thonon
- 1 site pour la tenue des instances : Perrignier (siège de la CC. des Collines du Léman de 2006 à 2016)

## Association des Parents d'Élèves

Pour cette année scolaire, l'association est composée de 19 parents actifs et peut compter sur une dizaine de parents supplémentaires. Depuis la rentrée de septembre, plusieurs manifestations sont organisées pour permettre aux élèves de profiter d'activités extra-scolaires (loto, vente de calendriers, vente de sapins de Noël). Dès janvier, aura lieu la belote, les lasagnes à emporter courant mars puis la vente de fleurs avec le vide-greniers en mai. Cette année, deux classes de CM1-CM2 ont le projet de partir au bord de l'océan pour une classe de découverte en mai 2017. Ils sont eux-mêmes très actifs : avec l'aide de leurs instits, pour financer leur voyage, ils ont notamment organisé un marché de Noël et une bourse aux jouets.



**En cette rentrée 2016, l'Etablissement Français du Sang (EFS) a mis en place son nouveau site internet consacré au don de sang, promouvant ce geste qui sauve chaque année des milliers de personnes.**

Ce site permet aux Français de mieux connaître et comprendre le don de sang à travers différents articles et d'avoir très rapidement les informations essentielles avant de passer à l'acte. En effet, son contenu propose aux donneurs ou futurs donneurs, d'avoir les renseignements essentiels avant de réaliser leur don : où trouver une collecte ? Qui peut donner son sang ? Les contre-indications, une foire aux questions et les consignes après le don. Vous pourrez dorénavant très rapidement voir si vous pouvez donner votre sang, en répondant au questionnaire en ligne dans le menu "Qui peut donner son sang ?". Bien évidemment, cela n'évitera pas l'entretien médical préalable au don, mais permettra d'éviter de se déplacer dans une collecte inutilement.

## Goutte de Vie

Association des donneurs de sang  
Armoy-Le Lyaud



Devant les difficultés récurrentes à créer des équipes dans les catégories de foot à 11 par manque d'effectifs (en U15, U17 et U19), nous nous étions rapprochés du club de Perrignier dès la saison dernière sous forme d'une Entente en U15 et U19. Nos projets, nos conceptions du foot chez les jeunes et nos mentalités très proches, mais aussi la belle cohésion existant déjà entre certains de nos joueurs et ceux de Perrignier, étaient autant d'éléments qui nous avaient alors confortés dans l'idée de créer un groupement entre l'ASLyaud-Armoy et le CSL Perrignier. Enfin validé par la Ligue Rhône Alpes en juin dernier, le Groupement ALP.es (Armoy-Lyaud-Perrignier entente sportive) a alors vu le jour dès cette saison 2016-2017... Et ... oui, n'en déplaise à certains clubs voisins, il se porte bien ! Avec ses 70 licenciés, il est représenté par 2 équipes U15, 1 équipe U17 et 1 équipe U19.

Le début de l'été 2016 n'a alors pas été de tout repos, avec la mise en place ...

### d'un bureau :

- son président : Christophe MIGUET (qui a dû quitter la présidence de l'ASLA pour prendre celle de ALP.es)
- sa secrétaire : Virginie CORSETTI (licenciée au CSL Perrignier)
- sa trésorière : Sandrine HOUZARD (licenciée à l'ASLA)

### ... et d'une équipe dirigeante :

- U19 : Patrick DONATI et Patrick LORIOT (licenciés au CSLP)
- U17 : Cyrille BURDINAT, Gil THOMAS (licenciés au CSLP) et Stéphane FILLON (licencié à l'ASLA)
- U15 : Antoine RENAULT, Michel COMTE (licenciés à l'ASLA) et Driss KIAW (au CSLP)



Les U15 équipe 1, et son sponsor Lotiss'Alp



Les U15 Equipe 2, et son sponsor Bella Pizza

Il a également fallu créer un nouveau logo, rappelant les couleurs des deux clubs :



... et de nouveaux maillots, pour lesquels ont été trouvés des sponsors, 4 entreprises locales : Bella Pizza (Thonon), Lotiss'Alp (Thyez), Donati Fils (Cervens), Magasins Dubouloz (Thonon). Merci à eux pour leur aide précieuse !

Pour cette première phase avant la trêve hivernale, le bilan sportif est très encourageant : les deux équipes U15 ont failli, de très peu, monter dans la série supérieure, pour 1 ou 2 points seulement. Elles joueront donc encore au printemps en 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> séries. L'équipe U17 a obtenu son billet pour la montée en 1<sup>ère</sup> série grâce à une très bonne première phase. Les U19 restent quant à eux en 1<sup>ère</sup> série en ayant obtenu une place en milieu de tableau. La belle harmonie, constatée entre les joueurs des deux clubs l'an passé au sein de l'Entente, est toujours de mise depuis la création du groupement, et contribue à ce sentiment d'être dans le vrai avec cette belle initiative de rapprochement.

... L'image du sport, et du football en particulier, en sort grandie !!! Vive le foot, Vive ALP.es !

Et n'hésitez pas à venir soutenir nos jeunes chaque week-end, sur les terrains du Lyaud ou de Perrignier.

Contact : Christophe MIGUET : 04 50 81 73 90



Les U17



Les U19

# Chablais Nordic

Le Club Chablais Nordic en 2017 commence sa 9<sup>e</sup> saison de compétition. La saison passée a été riche en satisfactions et résultats avec comme faits marquants les 4 titres de champion de France de Camille BENEDE et l'accession à deux nouveaux fondeurs au comité MONT-BLANC. Ce sont donc pour cette nouvelle saison, quatre biathlètes du club qui vont en débattre sur tous les rendez-vous nationaux en fond et en biathlon. Camille BENEDE et Paul FONTAINE passent en catégorie U19, Thomas HENRY et Justin JACQUES-VUARAMBON intègrent le comité et évolueront en 2<sup>e</sup> année U16. Nos quatre lycéens sont pris en charge en section sportive au lycée de PASSY et bénéficient ainsi en période hivernale d'horaires aménagés et même de

semaines sans cours pour effectuer des stages et des entraînements sur neige plus fréquents et en adéquation avec le calendrier des compétitions.

Si vous voulez tenter l'expérience avec nous, petits ou grands, vous pouvez nous retrouver sur nos sites d'entraînements l'hiver ; les mercredis à La Chapelle d'Abondance et les samedis aux Moises. Comme d'habitude, le web permet aussi de prendre contact avec nous : [www.chablaisnordic.com](http://www.chablaisnordic.com), [secretaire.chablaisnordic@gmail.com](mailto:secretaire.chablaisnordic@gmail.com), ou sur Facebook.



# Tennis

La saison 2015-2016 s'est terminée avec la désormais traditionnelle après-midi dédiée aux enfants de l'école de tennis le mercredi 22 juin 2016 :

les enfants ont participé à des tournois, dont certains pour la première fois, et à des jeux variés sur le thème du tennis lors d'une journée très agréable qui a clôturé la saison avec bilan de l'année, remise des récompenses et goûter collectif.

Pour cette saison 2016-2017, la cinquième année de l'école de tennis du Lyaud, les cours ont repris dès le mercredi 31 août avec l'envie de prendre du plaisir et de progresser. Cette saison est marquée par un fort renouvellement de "joueurs et joueuses" plus jeunes. L'effectif est ainsi en hausse par rapport aux années précédentes. Tout le monde progresse et la majorité des groupes abordent ou vont aborder les matchs et les tournois tout au long de la saison. L'éclairage du terrain permet à tous les passionnés de tennis, lors des cours, ou sur leur temps libre, une meilleure pratique du tennis et à toute heure.

La volonté de l'association est de rester dynamique en

proposant des tournois aux enfants et aux adultes et des journées conviviales mais l'objectif de cette saison est de réussir à emmener nos jeunes une journée au tournoi de Roland Garros.

Si vous désirez débiter des cours de tennis à la reprise en mars, me contacter rapidement afin que je puisse constituer et programmer les groupes au mieux :  
Mail : [gdtennis@hotmail.fr](mailto:gdtennis@hotmail.fr) ou Tél. 06 10 97 43 93



# L'Écho du haut Chablais

Cette année, l'école de musique Armoy/Le Lyaud a le plaisir d'accueillir 25 élèves.

Comme les années précédentes, sont dispensés des cours de guitare (Mourad SALMI), de batterie (Florian BORDEAUX), de basse (Florent VALSESIA) et des cours de Formation Musicale Appliquée (F. VALSESIA).

Nouveautés de cette année : cours de saxophone assurés par Catherine PERILLAT (que nous remercions d'avoir accepté de rejoindre notre école de musique) et formation d'un groupe orchestre assuré par Florent (groupe constitué de 4 élèves musiciens déjà expérimentés).

Vous pourrez venir rencontrer et surtout écouter nos petits et grands élèves lors de l'audition annuelle, prévue le vendredi 24 mars à 18 heures à la mairie du Lyaud.

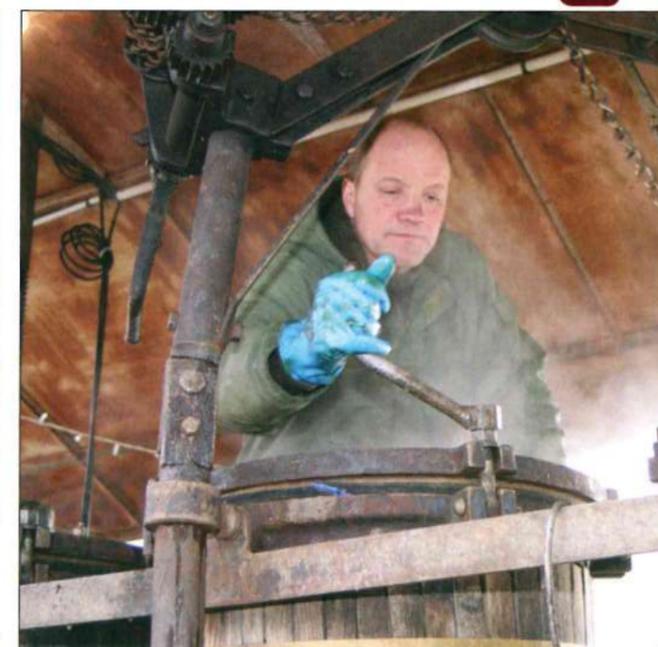
Les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :  
Par mail : [musiquelelyaudarmoy@gmail.com](mailto:musiquelelyaudarmoy@gmail.com)  
Par téléphone au 06 01 05 25 54 (Karine ANTONIOL) ou 06 48 38 07 13 (Caroline JACQUIER).



# ALAMBIC

Le traditionnel alambic s'est installé quelques jours au Lyaud début décembre 2016.



M. BIDAL "le spécialiste"



Depuis une année, les espaces d'aromatiques, de légumes, de fruits et de fleurs des incroyables comestibles se sont installés sur Armoiy et Le Lyaud, accueillis avec enthousiasme par les habitants.

Petits et grands ont commencé, avec bonheur, à récolter librement et à prendre soin de ces espaces.

Au cours de l'année 2016, nous nous sommes rencontrés :  
- autour de différents ateliers : conception d'espaces, création de buttes en lasagnes, aménagement et plantation des bacs, semis de tomates, bouturage de petits fruitiers à l'étouffé...

- pour des cueillettes collectives, des visites de jardins  
- autour d'apéritifs "partagés" avec échanges de recettes.



Une belle dynamique locale fondée sur le partage commence à se développer sur Armoiy et Le Lyaud, premières communes du Léman 74 à avoir réalisé des espaces de comestibles à partager. Elles sont maintenant suivies par Orcier, Cervens, Margencel, Massongy, Féternes, Vailly, Neuvecelle, Allinges et Thonon.

Nous remercions chaleureusement nos deux municipalités pour leur accueil et leur soutien.

A l'occasion de la nouvelle année, nous proposons des rendez-vous réguliers autour des bacs des deux communes, chaque 3<sup>e</sup> samedi du mois (18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre) à 17 h, suivis d'un apéritif "partagé".

Si vous souhaitez planter devant chez vous quelques plants de comestibles à partager, nous aider, participer à nos ateliers gratuits autour du jardin... n'hésitez pas à nous rejoindre... bonne humeur assurée !

**Les Incroyables Comestibles d'Armoiy/Le Lyaud :**  
**06 74 96 01 26.**



Fin 2016

## Naissances

✿ BIENVENUE ✿



- PASINI Axël, né le 4 juillet 2016
- CLERC Oscar, né le 4 juillet 2016
- BONNEVIALLE CRAVO Jade, née le 26 juillet 2016
- FROSSARD Marius, né le 1<sup>er</sup> août 2016
- RUBIN Lilou, née le 30 août 2016
- OLIVIER Inéo, né le 26 novembre 2016
- VIDAL Elia, née le 22 décembre 2016
- VILLIÈRE Elony, né le 22 décembre 2016
- SERVOZ Gabin, né le 29 décembre 2016
- DELATTRE Charly, né le 29 décembre 2016
- LACROIX Elsa-Louise, née le 31 décembre 2016

## Mariage

✿ FÉLICITATIONS ✿



- ANDRE Guillaume et PENALBA Joy, mariés le 27 août 2016

## Décès

✿ SOUVENIRS RESPECTUEUX ✿



- PERRIÈRE Jean, décédé le 13 décembre 2016

## Point poste

Depuis le 3 octobre 2011, un Point Poste est ouvert à l'Établissement "LE D'JOSS BAR".

Les services proposés à la population :

- ACHETER :
  - Timbres
  - Enveloppes Prêt-à-Poster
  - Emballages pour vos colis
  - Services de réexpédition ou de garde du courrier
- DÉPOSER :
  - Vos lettres et colis
- RETIRER :
  - Vos lettres recommandées
  - Vos colis
- EFFECTUER :
  - Des retraits d'espèces pour les personnes titulaires d'un Compte Postal

### Horaires d'ouverture du Point Poste

Tous les jours sauf le dimanche

- LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
De 6 h 45 à 12 h 30  
De 16 h 30 à 19 h 30
- MERCREDI :  
De 6 h 45 à 12 h 30
- FERMETURE LE DIMANCHE

LA POSTE



## PANNEAU D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage numérique a été installé au rond-point à l'entrée du village. Vous y retrouverez les informations utiles sur la vie de notre village.



## Infos sur la période de chasse

Lors de la période de chasse, il est fortement conseillé à tous de porter un gilet jaune fluo (ou des habits colorés bien voyants) lorsque vous allez vous promener dans les bois ou à la cueillette de champignons, pour éviter tout incident.

Pour rappel, la chasse est ouverte de mi-septembre à mi-janvier. Au Lyaud, la chasse est ouverte les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés. Les lundis et mardis, seule la chasse à la bécasse et aux oiseaux migrateurs est autorisée.

## Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

### En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

**NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.**

## Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**



## Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers.

## Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



## Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

## Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

### INFORMATION IMPORTANTE "CHANGEMENT DE LIEU D'ARRÊT"

L'arrêt de la ligne régulière se fait à l'arrêt de bus Chef-Lieu Champ Dunant en lieu et place de l'arrêt du rond-point de l'école.

> DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2016 AU 8 JUILLET 2017

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18	-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)
Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 30	-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)
Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 9 h 10	-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 9 h 25 (vacances scolaires)
Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20	-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32
Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 00	-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 15

## BLOC NOTES

### SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,  
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.  
TÉL. 04 50 73 90 51 - E-MAIL : MAIRIE.LYAUD@WANADOO.FR

### SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, JEUDI, VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h  
ET LE MARDI DE 7 h 30 à 17 h.  
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53

### DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h  
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30  
TÉL. 04 50 73 98 59

### RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE  
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

### NUMÉROS UTILES

**POMPIERS : 18**  
**SAMU : 15**  
**GENDARMERIE : 04 50 71 09 20**

DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00  
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44  
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :  
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53  
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

### ADMIR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES  
TÉL./FAX 04 50 26 49 13



DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
11 janvier 17h30 à 20h	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
21 janvier - 20h	Concours de Belote	Association des Parents d'Élèves	Salle communale - Le Lyaud
22 janvier - 18h30	Vœux du Maire	Municipalité du Lyaud	Salle communale - Le Lyaud
4 février - 20h	Repas dansant	Club de foot	Salle des fêtes - Armoy
5 février - 18h30	Vogue (fondue)	Association Sports et Loisirs	Salle communale - Le Lyaud
11 février - 20h	Théâtre	Association communale de la Chasse	Salle Paroissiale - Le Lyaud
17-18-19 février	Festival de Théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
24-25-26 février	Festival de Théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
28 février - 17h	Carnaval	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
24 mars 15h30-20h	Lasagnes à emporter	Association des Parents d'Élèves	Groupe scolaire
24 mars - 18h	Audition	Ecole de musique	Salle du Cez+Hermones-Le Lyaud
1 et 2 avril	Exposition	Chabl' Arts	Salle communale - Le Lyaud
15 avril - 8h	Nettoyage de Printemps	Association communale de chasse & Commune du Lyaud	Champ Dunant - Le Lyaud Salle des Etangs
19 avril - 17h30 à 20h	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
23 avril - 8h à 18h	Elections présidentielles - 1 <sup>er</sup> tour	Municipalité du Lyaud	Salle du Conseil - Le Lyaud
30 avril - 18h30	Cérémonie "Souvenir des Déportés"	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
5 et 6 mai	Théâtre	Les Mots Dits	Salle Paroissiale - Le Lyaud
7 mai - 8h à 18h	Elections présidentielles - 2 <sup>e</sup> tour	Municipalité du Lyaud	Salle du Conseil - Le Lyaud
7 mai - 10h à 13h	Troc de Plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
8 mai - 18h30	Cérémonie du 8 mai	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
13 mai - 14h	Pétanque	Comités des fêtes d'Armoy	Terrain de foot d'Armoy
14 mai	Foire de Printemps de l'APE (vente de fleurs + vide-greniers)	Association des Parents d'Élèves	Salle des fêtes - Armoy
21 mai	Grand prix des Hermones	Evian Vélo	Groupe scolaire
3 et 5 juin	Tournoi de Pentecôte	Club de foot	Stade - Le Lyaud
10 juin	Promenade des Aînés	Commission des Aînés du village	Le Lyaud
11 juin - 8h à 18h	Elections législatives - 1 <sup>er</sup> tour	Municipalité du Lyaud	Salle du Conseil - Le Lyaud
11 juin - après-midi	Lâcher de Ballons	Les Concerts de l'Espoir	Champ Dunant - Le Lyaud
18 juin - 8h à 18h	Elections législatives - 2 <sup>e</sup> tour	Municipalité du Lyaud	Salle du Conseil - Le Lyaud
23 juin - 19h	Fête de la Musique	Commission animation et D'JOSS BAR	D'JOSS BAR - Le Lyaud
24 juin - 11h	Apéritif Musical	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
1 juillet	Kermesse de l'école	Association des Parents d'Élèves	Champ Dunant - Le Lyaud
13 juillet	Fête Nationale	Association Sports et Loisirs	D'JOSS BAR - Le Lyaud
19 juillet 17h30 à 20h	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
29 juillet	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
30 juillet	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot et Association St Nicolas	Champ Dunant - Le Lyaud
7 octobre - 20h	Repas animé	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
21 octobre	Fête de la Châtaigne	Comité des fêtes d'Armoy	Commerces Armoy
25 octobre 17h30 à 20h	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
28 et 29 octobre	Exposition Artisanale	Foyer rural culturel Armoy - Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoy
4 novembre	Course pédestre jeunes	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
5 novembre	Course pédestre adultes	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
11 novembre - 11h30	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
18 novembre	Loto	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes - Armoy
2 décembre	Repas Aînés	Municipalité d'Armoy	Armoy
2 et 3 décembre	Salon artistes créateurs	Antoine Brouze	Salle communale - Le Lyaud
9 décembre	Vente de sapins	Association des Parents d'Élèves	Groupe scolaire
10 décembre	Repas des Aînés	Commission des Aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
15 décembre	Fête de la Lumière	Commission animation et culture	Salle communale - Le Lyaud
17 décembre	Noël des enfants	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy

## Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 04 50 70 53 21  
Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :  
Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02  
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

## Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ  
au 06 10 97 43 93.

## Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse  
avec Michel MIGLIASSO  
au 04 50 73 95 12.

## Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY  
au 04 50 70 56 99.

## L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 71 15 50  
avec Stéphanie VALLET au Lyaud.

## Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

## Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFFIN  
au 04 50 70 90 36.

## L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Karine ANTONIOL  
au 04 50 70 59 32.

## Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

Marie-Josée GHIO  
au 04 50 26 64 95.

## Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11  
et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

## L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER  
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

## Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition  
Président : Frédéric BENED  
Tél. 06 50 81 19 54  
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

## Les jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

## Comité de rédaction du bulletin

### Membres du Conseil Municipal

M. Joseph DÉAGE  
M. Jean-Yves MEYNET

Mme Stéphanie VALLET  
Mme Sylvie LUGRIN  
Mme Laurence VIGNETTE  
Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.  
Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13

### CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD

[www.le-lyaud.fr](http://www.le-lyaud.fr)

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



**SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Terrassements et VRD  
Canalisations eaux potable, pluviales et usées  
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

**ISO MENUISERIE**

Gérant : Philippe SAMOYEAU

213, rue de Cornillat - Z.I. Les Bracots  
74890 BONS-EN-CHABLAIS  
Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77  
E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr  
www.isomenuiserie.fr

**Allianz**

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE

Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer  
74200 Thonon 74200 Allinges  
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67  
arrachart-george.thonon@allianz.fr  
arrachart-george.allinges@allianz.fr

**EMC TP**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
ADDITION D'EAU  
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
**04 50 73 90 24**

**FILLION**  
IMPRIMERIE

ALLINGES

04 50 26 29 13 • fillion.imprimerie@free.fr

**PETITJEAN**

Christophe SARL

Ferblanterie  
Cuivrerie

5, chemin de la Ratte - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14  
Site 443 522 511 000 13

**TAXI EVASION**

Transport médical assis  
agréé toutes caisses  
d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES  
Gares, aéroports, stations,  
colis, transports privés  
et médicaux

**Pierre DETRY 06 18 64 32 83**  
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

**BG MENUISERIE - AGENCEMENT**  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER  
artisan

**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Spéciale Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr

**G. DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

**La Décoration**  
Magasin ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 36 92  
Fax. 04 50 70 27 81

**FINELEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

**SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ**

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
finelec.74@wanadoo.fr

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATIION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet  
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04  
pfch@wanadoo.fr  
pompesfunebreschablaisiennes.com

**GALLAY TV**

Antennes Satellite - Terrestre  
Réparation TV

Tél. 04 50 70 56 99  
572, route des Cruets  
74200 Le Lyaud  
Fran. ois.gallay@wanadoo.fr

*Mous remercions  
tous nos annonceurs !*

**BORETTI & FILS**

Chauffage - Sanitaire  
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON  
**04 50 71 07 30**

**BEL & MORAND**  
T.P.

Aspiratrice excavatrice  
Copeaux, sciure, gravats, gravier,  
terre, sable, eau, ballast...

• Hauteur jusqu'à 15 m  
• Diamètre jusqu'à 250 mm  
• Distance jusqu'à 80 m

Contact  
403 E, route de la Gare  
Z.I. Plaines - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 77 08 00 • Fax 04 50 77 08 01  
E-Mail : sabin@bmoan.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

**AGNAIRE**

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE  
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

**Matériel médical**  
Oxygénothérapie - Orthopédie  
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente  
click & collect

**forum sante** Tél. 04 50 70 51 93  
Fax 04 50 73 93 97

ossature bois  
charpente  
couverture

**FAVRAT**  
construction bois

particuliers  
entreprises  
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

ZI VONGY LES PLAGNES  
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38  
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

**MCM**

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

**Compostière de Savoie**

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration.  
Traitement et valorisation.  
Vente au détail de compost végétal.  
Livraison à partir de 10 Tonnes.

jean-marc.ehry@terralys.fr  
193, Chemin des Bougeries  
ZA - 74550 PERRIGNIER  
Tél. 04 50 72 41 10  
Fax 04 50 72 00 33

**Bleu Léman**  
Peinture

Jean-Pierre Prévèlle  
06 86 32 22 37

260, route des Devants / 74200 Le Lyaud  
Tél./Fax 04 50 26 04 14 / bleu.leman@orange.fr

*Mous remercions  
tous nos annonceurs !*

BOUCHERIE TRADITIONNELLE  
**BONDAZ VIANDES**  
TÉL. 04 50 81 45 09

cora et moi, la confiance est là cora

sarl Les Enfants de  
Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
TÉL. 04 50 73 90 43  
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

**SAV GAZdéfi**

DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
APPAREILS GAZ ET A FUEL  
TÉL. 04 50 39 45 71  
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :  
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

**EUROPE SIGNALÉTIQUE**

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE ROUTIER  
PANNÉAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPSES  
74550 PERRIGNIER

**Compta M**  
Société d'expertise comptable

Laetitia DIVIS  
Expert Comptable

Rès. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer  
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96  
Fax 09 67 44 26 38 - lcmcompta@orange.fr

**PARTNER CHAUFFAGE**

DÉPANNAGE  
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES  
Tél. 04 50 70 58 81

**MECHOU DES SAVOIE**

Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier  
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 70 96 49  
Port : 06 11 87 74 63

PEINTURE & DÉCORATION  
**DEGENEVE Christian**  
RELEVEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40  
Fax : 04 50 70 55 96  
christian.degeneve@orange.fr

**Fleur de soins**

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue  
champs  
de Beffe

sur RDV  
Noyer Le Lyaud

06 47 62 16 06

**DOMIAL**  
Électroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**  
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr

**LE D'JOSS BAR**

Restauration rapide du week-end  
Française des Jeux - Agence postale  
- Menu ouvrier du lundi au vendredi -

Tél. 04 50 73 38 46  
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

**LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES**  
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoay  
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

**LA FERME DE TROSSY**

Horaires  
Lundi au samedi :  
9 h 30 - 12 h  
16 h 30 - 19 h 30  
Dimanche  
et jours fériés :  
9 h 30 - 11 h 30  
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMÈRE DE  
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
www.lafermedetrossy.com

